



Signature non conforme - chèque irregulier

Par **Geoffrey57**, le **07/09/2011** à **13:40**

Bonjour,

J'ai vendu un téléphone sur internet à une valeur de 430 euros.

J'ai encaissé le chèque puis envoyé le téléphone.

Cependant, je viens de recevoir une lettre (après 2 mois), comme quoi le chèque que j'ai déposé possède une signature non conforme..

Donc Avis de Débit, et avis de rejet..

J'ai essayé de contacter la banque émettrice, mais ils me disent que c'est à ma banque de les contacter.. Ma banque refuse, c'est à moi de contacter la personne.

Cependant, impossible de recontacter la personne en question..

Que puis-je faire ?

Merci

Cordialement,
Geoffrey

Par **chris_idv**, le **07/09/2011** à **16:25**

Bonjour,

Avez vous adressé l'objet à l'adresse de l'acheteur dont les coordonnées figuraient sur le chèque (même nom & même adresse) ?

Cordialement,

Par **mimi493**, le **07/09/2011 à 16:43**

[citation]Cependant, impossible de recontacter la personne en question.. [/citation] vous avez son adresse donc LRAR

Par **Michel**, le **13/09/2011 à 21:33**

C'est quand même bizarre que la banque vous avertit 2 mois après l'encaissement du chèque !

Il y a peut être quelque chose à creuser de ce côté là.

Michel
Legalacte

Par **mimi493**, le **14/09/2011 à 02:41**

Non, ce n'est pas bizarre : la banque ne vérifie ni la signature, ni l'ordre. Ce n'est qu'en cas de contestation qu'ils font les vérifications.

Donc le titulaire du compte bancaire a contesté. Reste à savoir si c'est un problème de fausse signature réelle ou si l'acheteur arnaque

Par **Geoffrey57**, le **20/09/2011 à 17:21**

Bonjour,

J'ai essayé de déposer à nouveau le chèque entre temps.. et je viens de le recevoir à nouveau.

Nouveau motif: Opposition (perte)

Je n'ai donc plus aucun recours ?

En sachant que j'ai l'avis de dépôt du colis qui a été envoyé à l'adresse du chèque..

Par **Geoffrey57**, le **28/09/2011** à **18:25**

Je reviens de la gendarmerie qui me dit qu'ils n'ont rien à voir là dedant, c'est à ma banque de devoir entreprendre les recours juridiques/huissiers.

Qu'en pensez vous ?

Par **cindy57**, le **22/12/2011** à **18:21**

j ai eu le meme probleme que vous mais avec une voiture.
de quel banque etait le cheque.

Par **pat76**, le **22/12/2011** à **18:30**

Bonjour

Vous avez vérifié si la personne à laquelle vous avez envoyée le colis habitait bien à l'adresse indiquée sur le chèque?